

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE VETERINAIRE -ALGER

المدرسة الوطنية العليا للبيطرة-الجزائر

**PROJET DE FIN D'ETUDESEN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE**

**LES LESIONS RENCONTREES CHEZ LES CARCASSES
BOVINES OVINES ET CAMELINES
AU NIVEAU DES ABATTOIRS DE KHENCHELAET ET
D'OUED SOUFE.**

Présenté par :

**DJEMEL Farida
LEBBOUZ Sana**

Soutenu le : 26 juin 2014

Le jury :

Président(e) : Pr AISSI. M

Promotrice : Dr NOUICHI .S

Examineur 1 : Dr .HARHOURA.KH

Examineur 2 : Dr YAKOUBI .N

Professeur .ENSV

Maitre assistante classe A.ENSV

Maitre-assistant classe A.ENSV

Maitre-assistant classe A.ENSV

Année universitaire : 2013/2014

Remerciement

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans l'aide de DIEU, le tout puissant, pour nous avoir donné la santé, le courage, la patience, la volonté et la force nécessaires, pour venir à bout de toutes les difficultés que nous avons dû croiser tout le long de notre chemin d'études.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements, en premier lieu, à notre promotrice DR .NOUICHI Sihem , d'abord, pour avoir accepté à superviser notre projet de fin d'étude, ensuite pour nous avoir prodigué conseils durant toute la période qu'on a passé ensemble pour concevoir et élaborer ce document. Nous le remercions surtout pour son entière disponibilité et sa patience.

Nous tenons à remercier pour avoir accepté d'être Présidente de notre jury de thèse Professeure AISSI M. Nous remercions Dr HARHOURA .KH et Dr YAKOUBI.N D'avoir accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement, les vétérinaires de l'abattoir et la personne de bibliothèque.

Mes remerciements à tous les enseignants de l'ENSV, pour la formation qu'ils nous ont donnée. Merci à toute personne qui à contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce projet. Que ce soit par son amitié, que ce soit par son amitié, ses conseils ou son soutien moral.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

Je dédie ce modeste travail d'abord à mes très chers parents, que Dieu les protèges, pour tout leur sacrifices corps et âme afin de m'offrir le repos et le bonheur.

Pour l'éducation qu'ils m'ont inculquée, pour leur soutien moral et matériel dont j'ai Bénéficié et la patience ai en besoin, pour l'amour et la tendresse qu'ils m'ont réservé et la patience et le dévouement qu'ils m'ont insufflés.

A ma très chère sœurs **Lamia** et son bébé **Adem** et **Chahineze**

A mes très cher frères **Salah, soufian** .

A mon cher fiancé : **ANNOUNE abed el ghani**

A la famille de **DJEMEL** et et **HOUHA**

A mes amies qui ont rendu mes journées à la cité universitaire EL ALIA plus agréables :Zineb Hafsa ,Sana ,Amira .Houda ,Hadjer ,ahmed, ,karim, aroua ,Taki.

A mes camarades de promo 2009 à qui je souhaite la réussite.

Farida

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents pour leur
Soutien et leur présence permanente à mes cotés et leurs
Inquiétudes pour ma réussite.

A mes frères et mes sœurs

A mon cher fiancé Mohamed Ali

A mes oncles, mes tantes et leurs familles

A tous mes proches et à tous mes amis

A tout mes frères de l'Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire
Sans exception.

Sana

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE.....	2
I. Généralités sur les abattoirs.....	3
I.1.Définition :.....	3
I.2.CLASSIFICATION.....	3
I.2.1.Abattoir public.....	3
I.2.2.Abattoir privé.....	3
I.2.3.Tueries particulières.....	3
I.2.4.Les abattoirs industriels.....	3
II. MOTIVATION DE SASIE.....	4
III.MOTIFS DE SASIE	4
III.1.TUBERCULOSE.....	4
III.2.FASCIULOSE.....	6
III.3.HYDATIDOSE.....	8
III.4.CENUROSE CEREBROSPINALE.....	10
III.5.CYSTICERCOSE.....	10
III.5.1. la cysticercose hépato péritonéale.....	10
III.5.2.la cysticercose musculaire.....	11
PARTIE PRATIQUE.....	13
I. Introduction.....	14
II. Matériels et méthodes.....	14
II.1.Matériels	14
II.1.1.Abattoir de KHENCHELA.....	14
II.1.2.Abattoir d'OUED SOUFE.....	15
II.1.3.Les animaux.....	16
II.2.Méthodes.....	16
II.2.1. L'inspection des animaux de boucherie au niveau des deux abattoirs	16
II.2.2.Technique d'inspection.....	18
II.2.3.Estampillage.....	20
II.2.4.Transport des carcasses.....	21

III. Dromadaire.....	22
III.1.Définition.....	23
III.2.L'abattage du dromadaire	23
IV. RESULTATES.....	28
I. Fréquence et type des différentes lésions d'organes enregistrés durant le mois de Décembres 2013 au niveau abattoir KHENCHELA et abattoir d'OUED SAUF.....	30
II. Nombre des cas de saisie enregistrés durant le mois de décembre 2013 au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir D' OUED SOUF.....	36
III. Fréquences de cas saisie annuelle d'organes.....	37
IV. Fréquence de cas de saisie annuelle de la viande rouge.....	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les principales espèces de cysticerques des animaux domestique	11
Tableau 2 : Bilan cas de saisie d'organe de dromadaire durant le mois de décembre au niveau abattoir d'EL-OUED.....	27
Tableau 3 : Bilan d'organe saisie enregistré du le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir de KHENCHELA bovin	30
Tableau 4 : Bilan d'organe saisie enregistré durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir d'EL OUED bovin	31
Tableau 5 : Bilan d'organe saisie enregistré durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir de KHENCHELA ovin.....	32
Tableau 6 : Bilan d'organe saisie enregistré durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir d'EL OUED ovin	33
Tableau 7 : Bilan d'organe saisie enregistré durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir de KHENCHELA caprin	34
Tableau 8 : Bilan d'organe saisie enregistré durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir d'EL OUED caprin	36
Tableau 9 : Bilan de saisie de viande rouge durant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir de KHENCHELA et l'abattoir d'EL OUED	37
Tableau 10 : Bilan annuelle de cas saisie d'organe au niveau de l'abattoir de KHENCHELA et l'abattoir d'EL OUAD bovin	38
Tableau 11 : Bilan annuelle de cas saisie d'organe au niveau de l'abattoir de KHENCHELA et l'abattoir d'EL OUAD ovin	39
Tableau 12 : Bilan annuelle de cas saisie d'organe au niveau de l'abattoir de KHENCHELA et l'abattoir d'EL OUAD caprin	40
Tableau 13 : Bilan annuelle de cas saisie de la viande rouge au niveau de l'abattoir de KHENCHELA et l'abattoir d'EL OUAD	41

Listes des figures

Figure1 : Cycle évolutif de la fasciolose	7
Figure 2 : Cycle évolutif de l'échinococcose	9
Figure3 : Cas de saisie d'organe de bovins durant le mois de décembre 2013 au niveau l'abattoir de KHENCHELA	30
Figure 4 :Cas de saisie d'organe de bovin durant le moi de décembre 2013 au niveau l'abattoir d'EL-OUED	31
Figure 5 :Cas de saisie d'organe de ovin durant le mois de décembre 2013 au niveau l'abattoir de KHENCHELA	32
Figure 6 :Cas de saisie d'organe de ovin durant le mois de décembre 2013 au niveau l'abattoir d'EL-OUED	33
Figure 7 :Cas de saisie d'organe de caprin durant le mois de décembre 2013 au niveau l'abattoir de KHECNEHLA	34
Figure 8 : Cas de saisi d'organe de caprin durant le mois de décembre 2013 au niveau l'abattoir d' EL –OUED.....	35

Liste des abréviations

MRLC : Maladies Réputé Légalement Contagieuse.

Cm : Centimètre.

mm : millimètre.

m² : mètre carré.

ENVL : Ecole Nationale Vétérinaire Lyon.

T : *tænia*.

DSV : Direction Service Vétérinaire.

5^{eme} : Cinque Emme.

TBC : tuberculose

INTRODUCTION :

L'abattage des animaux au sein de l'abattoir ; qui constitue un lieu décisif pour assurer la sécurité sanitaire de la viande et ses issus. a pour but de fournir une carcasse saine propre a la consommation humaine et sans danger pour la santé publique

Les principaux objectifs des contrôles exercés à l'abattoir qui ce fait par les vétérinaires sont de vérifier la santé des animaux et la salubrité des opérations d'abattage –habillage. Les viandes produites sont ensuite marquées de l'estampille pour être identifiables dans le réseau de distribution. C'est la base de la surveillance du réseau de commercialisation des viandes.

Notre travail consiste en une étude des principaux motifs de saisie rencontrés dans les abattoirs de KhENCHELA et OUED-SOUFE.

Partie bibliographique

I .Généralités sur les abattoirs

I .1.Définition

L'abattoir est le siège d'activités dont le but principal est d'obtenir à partir d'animaux vivants sains ; des carcasses dans les meilleures conditions d'efficacité technique sanitaire et économique possibles.

Par définition ; un abattoir moderne n'est pas seulement un outil de transformation ; abattage, désossage découpe, et de stockage, mais aussi :

Un outil de contrôle technique.

Un outil de contrôle fiscal et sanitaire.

Un outil de commercialisation avec souvent un marché attenant et dans les grands abattoirs des salles de vente climatisées.(DOMINIQUE ,1979).

I .2 .Classification

I .2.1 Abattoir public

a-l 'abattoir communal : c'est un établissement d'utilité locale dont le but est d'assurer l'approvisionnement en viande d'une agglomération plus en moins importante.

b- l'abattoir intercommunal : c'est un abattoir destiné à l'approvisionnement de plusieurs communes.

c- Les abattoirs industriels

ils correspondent à des tentatives plus en moins réussies d'industrialisation des métiers de la viande en dépassant le stade d'abattage pour faire transformer les viandes et le 5 ème quartier (CRAPLET ,1966 –chez le mouton).

I.2.2. Abattoirs privés qui appartiennent à des particuliers.

I .2.3Tueries particulières elles sont très répandues en Algérie .leur avantage est la préparation sur place des viandes et le vente ; alors que leurs inconvénients sont très nombreux car le rôle du vétérinaire est difficile ; (HAFHOUF A et TAHI N, 2003)

II .MOTIVATION DE SAISIE

La motivation de la saisie correspond à la justification de la décision de saisie: c'est-à-dire à la conclusion à laquelle le vétérinaire inspecteur arrive à l'issue de l'application des

techniques d'inspection et du raisonnement critique. C'est le bilan de la réflexion du vétérinaire inspecteur en application des textes de loi .

Les motivations et motifs de saisie s'appliquent à tous les animaux ou d'origine animal mais cet exposé ne concernera que les abats et les carcasses soumis à l'inspection à l'abattoir.

Une saisie vétérinaire est une saisie administrative qui entraîne une restriction du droit de propriété et non perte de ce droit .De plus, elle ne donne pas lieu à une action judiciaire ou pénale.

Elle résulte de **la loi n°89-02 du 07février1989** relative aux règles générales de protection du consommateur portant sur l'article du journal officiel de la république algérienne.

III .MOTIFS DE SAISIE

III .1 TUBERCULOSE :

C'est une maladie infectieuse et contagieuse, provoquée par *Mycobactérium bovis* chez les bovins, et par *Mycobactérium tuberculosis* chez l'homme, C'est une maladie réglementée. (MARTIAL MARGUET,2008)

C'est une maladie d'origine bactérienne, transmissible entre les animaux et entre les animaux et l'homme. C'est une zoonose.

A /Lésions : Selon l'aspect on distingue :

- **Tuberculose nodulaire :**

Ce sont des lésions localisées, bien délimitées ; et l'aspect est variable selon le stade évolutif, elles atteignent surtout les ganglions hépatique, les ganglions pulmonaire.

-**Tubercule gris :** Granulation de la taille d'une tête d'épingle, gris ou translucide « gouttes de rosée »

-**Tubercule miliaire :** Taille d'un grain de mil, centre occupé par un caséum blanc jaunâtre.

-**Tubercule cru ou caséux :** Taille d'un petit pois, constitué par un caséum jaunâtre.

-**Tubercule caséo-calcaire :** Plus gros que le précédent, couleur blanc jaunâtre entouré d'une grosse enveloppe.

-**Tubercule fibreux ou enkysté :** blanc nacré, homogène, son caséum est très dur.

- **Infiltration et épanchement (tubercule exsudatif) :**

- Infiltration :**

Ce sont des lésions exsudatives, mal délimitées, et étendues avec un aspect de velours ou de tapis rouge au territoire ou à l'organe atteint.

- Epanchement :**

Ce sont des exsudats inflammatoires séro-hémorragiques ou séro-fibrineux retrouvés surtout au niveau des cavités.

B /Conduite conseillée :

La saisie totale de la carcasse est prononcée dans le cas suivants :

- *Tuberculose miliaire aigue à foyers multiple

- Tuberculose miliaire aigue de primo ou de surinfection

- *Tuberculose caséuse avec lésion ganglionnaire à caséification rayonnée :

- Tuberculose caséuse de surinfection.

- *Tuberculose caséuse avec foyers de ramollissement volumineux ou étendus :

- Tuberculose chronique d'organe et de généralisation progressive.

La saisie partielle : La saisie partielle est prononcée dans les cas suivants :

- *Atteinte ostéo-musculaire ou ganglionnaire : saisie partielle correspondant à la zone de drainage des ganglions.

- *Atteinte viscérale : saisie de l'organe.

- *Atteinte d'une séreuse : saisie de la partie ostéo-musculaire.

- *Atteinte d'une vertèbre : saisie de la région correspondante à deux vertèbres de part et d'autre.



*Photos1, 2 : personnes d'une carcasse bovine atteinte par la tuberculose
(KHENCHELA ;2013)*

III .2 . FASCIIOLOSE

La Fasciolose ou maladie de la grande douve est une helminthiase hépato -biliaire provoquée par des trématodes du *genre Fasciola*.

C'est une zoonose transmissible directement des mammifères à l'homme. L'homme s'infeste par l'ingestion de végétaux contaminés par des larves métacercaires (cresson, pissenlit).

Elle est à l'origine de troubles hépatiques et vésiculaires.

Ce sont les bovins et les ovins qui sont les plus touchés (l'atteinte des porcs et des chevaux est exceptionnelle).

A/Lésions :

-Chez les bovins, on observe d'abord une cholangite (dilatation et épaissement des canaux biliaires)

Puis une fibrose péricanaliculaire, une hépatite fibreuse et une calcification secondaire de la paroi des voies biliaires.

En phase terminale, il y a déformation du foie par sclérose : disparition progressive du lobe gauche (palette) et du lobe caudé avec hypertrophie compensatrice du lobe droit.

Lors d'infestation massive, une atteinte pulmonaire est possible et se traduit par des kystes distomiens volumineux (2 à 5 cm de diamètre) enchâssés au niveau de la face diaphragmatique des lobes caudaux avec un contenu verdâtre, pâteux. On peut parfois avoir des complications par suppuration. On a aussi des lésions de péritonite diaphragmatique (avec éosinophilie) liées au passage des larves à travers le péritoine. (ENVL.)

B/Conduite à tenir : saisie du foie, si kyste dystomien, on saisit le poumon avec.

-Chez les ovins, la particularité c'est qu'il n'y ait pas une cholangite, mais une simple dilatation des voies biliaire avec sclérose du parenchyme hépatique.

Conduite à tenir : saisie du foie.

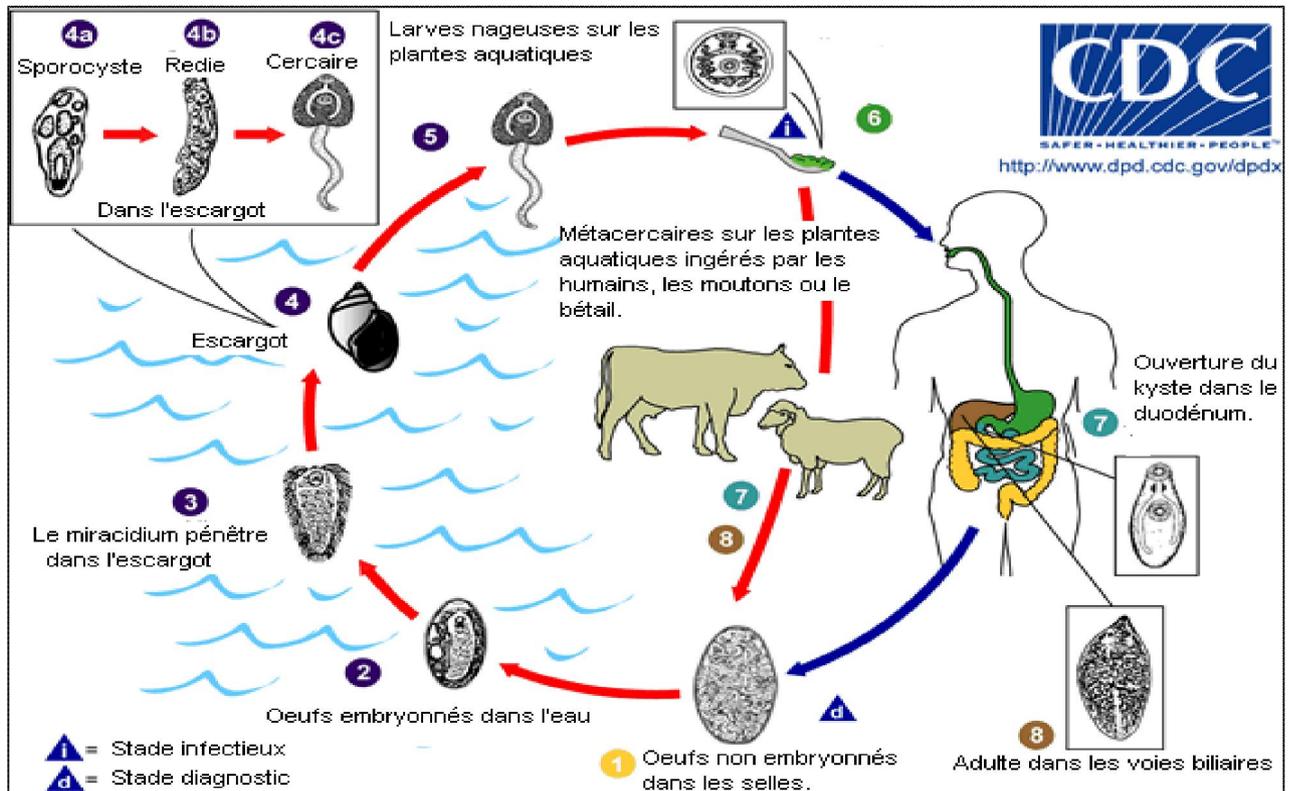


FIGURE 1 : CYCLE EVOLUTIF DE LA FASCIULOSE

(<http://www.dpd.cdc.gov/dpdx>)



Photos personnelles 3, 4 : foie d'un bovin atteint par la fasciolose (KHENCHELA, 2013)

III .3 .HYDATIDOSE

✓ Hydatiodose ou echinococose larvaires :

Elle due à *l'echinococcus granulosus* qui est la larve *detaeni* du chien. Elle est fréquente chez les animaux de boucherie surtout les ruminants, rarement chez cheval.

C'est une zoonose majeure.

Elle est se forme d'un kyste sphérique de taille variable avec un liquide sous pression et une membrane proliférée (double membrane). Si le kyste est fertile, on trouve le sable kystique mais parfois le kyste s'involué avec intervention dans germes pyogènes, qui le transforment en abcès parasitaire.

A/Lésions :

Les organes atteints sont surtout le foie et les poumons, avec une électivité variable s selon l'hôte animal infesté (EUZEBY J, 1998)

- bovins : $\frac{3}{4}$ pulmonaire et $\frac{1}{4}$ hépatique

- Petit ruminants : 50% pulmonaire et 50% hépatique

-Cheval : 95% essentiellement hépatique (rarement pulmonaire).

Le kyste hydatique est l'unité lésionnelle de l'hydatidose, d'un diamètre le plus souvent de l'ordre de quelques centimètres, parfois beaucoup plus.

-lorsque l'organe est massivement atteint, il prend un aspect bosselé « fois en panier d'œuf », peutêtre hypertrophié ; la vésicule ponctionnée, provoque un jet de liquide car le liquide hydatique est sous pression (BUSSIERAS et CHERMETTE ,1988)

-Le kyste hydatique présente un aspect caverneux avec présence de débris de vésicules.

B/ Conduite à tenir : saisie systématique du poumon et du foie.

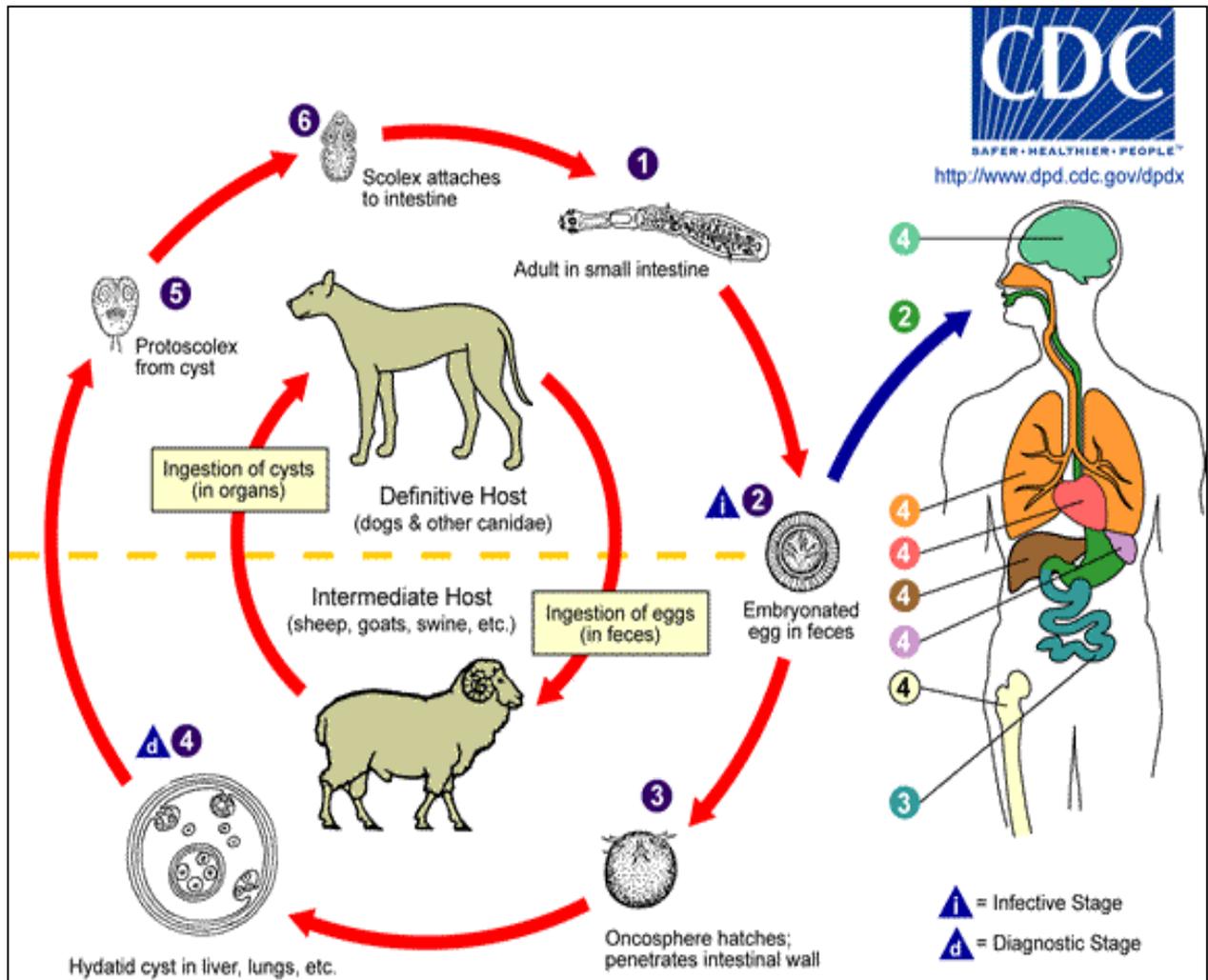


FIGURE 2: CYCLE EVOLUTIF D'ECCHINOCOCS (<http://www.dpd.cdc.gov/dpdx>)



Photos personnelles 5,6 : Poumon d'un bovin atteinte Cysticercose et foie atteinte par kyste hydatique.

III .4 Cénurose cérébrospinale (tournis)

La cénurose du mouton est occasionnée par des *coenurus cérébralis*, larve de *Taenia multiceps* du chien

Exceptionnellement, elle peut être rencontrée chez d'autres ruminants et le cheval .La larve se développe préférentiellement dans les tissus nerveux (cerveau et moelle épinière). Elle formera, après plusieurs mois, un kyste (dont le diamètre peut dépasser 5 cm) contenant les scolex correspondant à *T.multiceps*.(Jeanne Brugère-Picoux 2008)

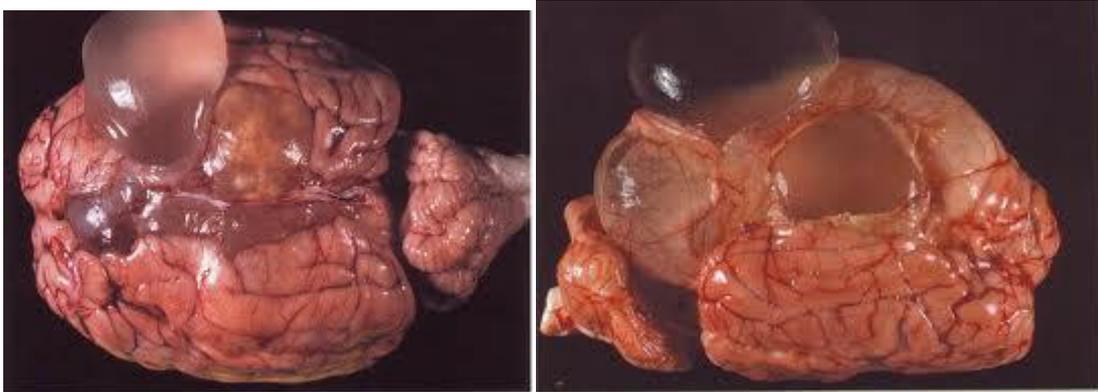


Photo7 :Cerveau de mouton atteint de ceonurose (Index of /Th_multimedia/ovins/moteur
img/images/coenurose)

Conduite a tenir : saisie total de la tête.

III .5 Les cysticercozes

Deux types de cysticercoze sont retrouvées :

III .5.1.la cysticercoze hépato –péritonéale

Due à *Cysticercus tenuiculis* , larve du *Ténia hydatigena* du chien , elle est plus rare chez les bovins ,ce sont des « boules d'eau »,vésicules en forme de goutte d'eau avec une membrane fine ,un liquide incolore et un point blanc de 5mm de diamètre appendu par un pédicule à la surface du foie ,sur le péritoine , sur d'autre viscères abdominaux

Conduite conseillée :

-saisie totale en cas d'hépatite hémorragique.

-saisie du foie .



Photopersonnelle 8 : de cysticerque hépato-péritonéale chez un mouton

III.5.2 La cysticerose musculaire

Due au développement de larve vésiculaire cysticerque forme larvaire *Taenia* parasite de l'intestin grêle de nombreux mammifères et de l'homme.

Tableau n°1 : les principales espèces de cysticerques des animaux domestique (AISSI 2006).

Hôte intermédiaire	Hôte définitif	larve	adulte
Bovins	Homme	<i>Cysticercus bovis</i>	<i>Taenia saginata</i>
Ovins	Chien	<i>c. ovis</i>	<i>Taenia ovis</i>
Dromadaire	Hyène	<i>c. cameli</i>	<i>Taenia hyanae</i>

A/Localisations : dans tous les tissus musculaires striés avec des territoires d'élection : langue, masséters, myocarde, muscles intercostaux .

B/Lésions : selon le stade d'évolution on distingue :

-Ladrière banale : vésicules en forme de grains de riz, enchâssées entre les faisceaux de fibres musculaires, on peut avoir un point blanchâtre de la taille d'une tête d'épingle qui correspond à l'invagination céphalique caractéristique qui est excentré pour la ladrière bovine. Il y a un fort apport de polynucléaires éosinophiles qui créent un halo verdâtre autour du cysticerque, et la formation d'une coque fibrineuse.

-La ladrière sèche : dans ce cas, il y a dégénérescence du cysticerque avec nécrose vésiculaire et déshydratation entraînant la diminution du volume du grain de ladre.

On observe un magma jaunâtre entouré de la coque fibrineuse, Ce magma se calcifie progressivement par dépôt de sels calcaires. Au bout de quelque mois, il ne reste qu'un petit nodule de quelques millimètres de diamètre.

C /Conduite conseillée :

Saisie totale en cas de cysticerose massive au minimum saisie de la carcasse et des abats contenant des muscles striés (langue, cœur, œsophage et tête)

-saisie des parties porteuses de larves en cas de cysticerose discrète :

*avec assainissement de la carcasse par congélation si la larve est infestant :-10°C pendant 10 jours.

*sans assainissement si toutes les larves ne sont plus infectantes.(Benfrdj K ; BOUFENOUCHE A ; TAHAR-D 2012)



***PHOTO 9 : DE CYSTISERCOSE MUSCULAIRE D'OVIN LOCALISE AU NIVEAU
DIAPHRAGME***

LA PARTIE PRATIQUE

I. Introduction

Notre stage a eu lieu pendant le mois de décembre 2013 au niveau de l'abattoir de **KHENCHELA** et abattoir **d'OUED SOUFE**

Notre étude se compose de :

***Une première partie** étudie les lésions et les motifs de saisie rencontrés chez les bovinet ovins et caprins ; par nous-mêmes durant le mois de décembre .Et des motifs de saisie en enregistrés par l'inspection vétérinaire de la wilaya de KHENCHELA et celle de la wilaya d'EL-OUED durant l'année 2013.

***la deuxième partie** les lésions rencontres chez dromadaire au niveau l'abattoir d'EL-OUED durant mois de décembre 2013.

II. Matériels et méthodes

II.1 .Matériels

II.1.1. Abattoir de KHENCHELA

Il est situé au niveau de la zone industrielle de la ville, occupant une superficielle de de1500 m2 ou 700 m2 est en semi fabriqué.

III.1.2. L'abattoir d'OUED SOUFE

L'abattoir d'El-oued est un établissement communal géré en adjudication .il se situe au nord – est de la ville en direction de Tébessa. , Il repose sur une superficie totale de 8700 .

REMARQUE :

Durant notre stage au niveau ces deux abattoirs nous avons constaté :

*l'absence du secteur sanitaire ,la chambre froide n'est pas fonctionnelle.

*manque de source d'eau.

*absence d'hygiène du personnel de l'abattoir.

*le nettoyage de la salle se fait que par l'eau.

*Le matériel utilisé quotidiennement dans les abattoirs est souillé et n'est jamais désinfecté.

* il y'a un mélange des espèces lors l'abattage. Tous dans le même endroit et au même temps

*mauvais éclairage dans l'abattoir de KHENCHELA.

*les crochets sont rouillés de sang et parfois, des morceaux des différents tissus restent accolés aux crochets constituant un excellent milieu de culture pour des germes.

*nous pouvons voir aussi toute sorte d'animaux indésirables, comme les chiens, les chats et les rats sans oublier la présence permanente des insectes comme les mouches.

*En l'absence de la marche en avant les animaux vivants sont en contact avec les carcasses.

II .1.3.Les animaux

Au niveau de l'abattoir de KHENCHELA ; durant le mois de décembre 2013, 60 carcasses bovines ,127 ovines et 42 caprines de différentes races ont abattus.

Et au niveau de l'abattoir d'Oued soufe, les animaux abattus sont 6 bovines, 37 ovines ,2 caprins et 58 dromadaires ; de différentes races ont abattus.



Photo personnel 9,10: les animaux au niveau de l'étable d'abattoir

II .2. Méthode

II.2.1 L'inspection des animaux de boucherie au niveau des deux abattoirs

II.2.1.1 Inspection ante -mortem :

L'inspection vétérinaire ante mortem n'est pas réalisée sur l'ensemble des animaux destinés à

l'abattage, seules les vaches font l'objet d'un examen clinique afin de refouler celles qui sont

gestantes ou celles qui sont âgés de moins de cinq ans.

II .2.2. 2 La surveillance des opérations d'abattage -habillage :

L'inspection ante-mortem n'est pas suivi d'un contrôle des abattages et habillage ce qui traduit par des manipulations non contrôlés et le non respect des règles d'hygiène pendant ces opérations par le personnel et le détenteur de l'animal.

II.2.2. 3 L'inspection post –mortem :

Définition :

C'est l'ensemble d'opérations de surveillances et d'examen anatomo-pathologiques macroscopiques et organoleptiques de la carcasse et le 5eme quartier ; pour la recherche et identification de :

*Signe pathologique ou perturbation de l'état général des animaux.

*Toute lésion ; anomalie ; souillure ou pollution des carcasses et 5^{Eme} quartier

L'inspection doit être réalisée immédiatement après l'abattage. Et concernant tous les éléments issus de l'opération Abattage –Habillage.

L'inspection a lieu tout au long de la chaîne de l'abattage,

But :

SANITAIRE

- la salubrité : pour les consommateurs humain ou animal.
- l'innocuité : pour le manipulateur humain et le cheptel.

QUALITATIF :

- nutritive et organoleptique des viandes.

Remarque on a constaté que le vétérinaire de l'abattoir sera présent qu'à la fin de l'abattage et douchage des carcasses.

Présentation de produit :

Les carcasses bovines sont fondues en 2, par contre les carcasses d'ovins et de caprins sont entières .

Les éléments de 5 eme quartier :

*au niveau da l'abattoir de KHENCHELA : sont détache à la carcasse et posée sur une tables d'aluminium pour l'inspection

*au niveau de l'abattoir d'EL-OUED : sont attachées à la carcasse.

II.2.2 Technique d'inspection

Technique de l'inspection post-mortem pratiquée :

*L'inspection post-mortem a lieu en 3 temps :

1-visuelle : comparaison, couleur, forme, aspect, anomalies, conformation, engraissement .

2-palpation de certains organes.

3-incision de certains organes et nœud lymphatiques.

✓ Technique de l'inspection de la carcasse :

-examen à distance : l'inspecteur passe à l'abattoir, un coup d'œil sur les faces externes et internes. et détecte si il y'a des odeurs nauséabonds.

-examen rapproché, détaillé : il observe ;

Les muscles : couleur, consistance, grain, degré saignement

-la graisse de couverture, cavitaire, intermusculaire, couleur, consistance, odeur.

-les séreuses (: plèvre et péritoine) : couleur, odeur, vascularisation.

-ganglions lymphatiques : locaux. régionaux et carrefours.

✓ Technique de l'inspection des viscères :

-foie :

*examen visuel sur toutes les faces : forme, couleur, aspect superficiel.

*palpation : consistance avec le doigt.

*examen des ganglions : hépatiques et hépatopancréatique.

*2incisions : une longue et superficielle entre les 2 lobes et une courte et profonde à la base du lobe de Spiegel pour découvrir les canaux biliaires pour la recherche de la distomatose.

Remarque : au niveau de l'abattoir d'EL-oued les incisions et l'examen des ganglions ne sont pas réalisés.

-Trachée et poumon :

-incision de la trachée sur toute sa longueur pour la recherche des larves de strongles et des ulcères tuberculeux. et voir si la muqueuse est congestionnée ou pas.

-examen visuel de tous les lobes pulmonaires : couleur, forme, aspect, et le volume et voir les différentes lésions superficielles comme les kystes ; les abcès ; pneumonie et les nodules de tuberculose.

-palpation pression : de tous les lobes, lobe apical droit, cardiaque antérieure, postérieure, diaphragmatique, apical gauche, cardiaque gauche, azygos afin d'apprécier l'état de consistance de l'organe.

-incisions : de lobe diaphragmatique limite au niveau 1/3moyen 1/3 postérieur.

-examen des ganglions : apical, inspecteur, trachéaux bronchiques droit et gauche .et médiastinaux .

-cœur :

-examen visuel des faces externes du cœur : couleur, aspect.

-dégagé de son sac péricardique.

-une seule incision du cœur : incision perpendiculaire de la pointe à la base.

-examen de des valvules pour la recherche d'ictère

-recherche de parasites sur les faces du myocarde : les larves de cysticerque.

Remarque : la rate, l'œsophage, les réservoirs gastriques, la tête et la langue (au niveau l'abattoir d'EL-oued) ne sont pas inspectés au niveau abattoir d'EL-OUED.

Tête :

-après le nettoyage et le dépouillement de la peau, de la tête. (Au niveau l'abattoir de KHENCHELA)

-examen visuel des faces externes

-2 incisions parallèles sont réalisées dans les masséters et une seule incision longitudinale interne réalisée dans le ptérygoïde.

- examen des ganglions : mandibulaires, retro pharyngiens, médiaux.



Photo personnelle 11: Dépouillement d'une tête bovine.

Langue :

- dégagée de la tête
- examen visuel sur toutes les faces
- palpation sur toute la longueur dorso- latérale puis dorso- ventrale
- incision des muscles sub linguaux parallèlement à la langue pour la recherche de la cysticercose .

II .2.3 .Estampillage

C'est l'apposition sur la viande reconnue salubre d'une marque spéciale.

C'est une opération de sauvegarde et de sécurité pour le consommateur mais qui ne constitue une garantie valable qu'au moment de l'intervention (**CRAPLET ,1966**)

- Au niveau de l'abattoir de KHENCHELA on utilise :
 - *la couleur verte pour les veaux et les agneaux.
 - *la couleur violette pour les ovins et les bovins.
 - *la couleur rouge pour les caprin.
- Au niveau de l'abattoir d'EL-OUED, l'estampillage se fait que par une seule couleur violette pour toutes les espèces et a différents âges.



Photo personnel 12, 13: l'estampillage des viandes Bovines *photo personnel 14 : l'estampillage des viandes ovine*

II.2.4 Transport des carcasses

Au niveau des deux abattoirs de KHENCHELA et EL OUED ; Une fois que les carcasses sont estampillées et pesées, elles sont déplacée vers la porte de sortie et sont transportées par des camions non frigorifiques.

III :Dromadaire



III.1 Définition

Le dromadaire est animal connu pour sa résistance aux conditions climatiques dures à savoir ; la chaleur, la sécheresse et la soif.

Particularités anatomiques et physiologiques :

La morphologie générale du dromadaire est suffisamment particulière pour avoir depuis longtemps intrigué les anatomistes. Dos, fort caractéristique de l'espèce, son cou démesurément long et sa tête maintenue à l'horizontale, ce qui lui donne l'air hautain d'un être étrange monté sur un piédestal, le dromadaire mérite qu'on se penche sur ces particularités anatomiques qui en font le plus grand animal adapté à la vie désertique.

III.2 L'abattage du dromadaire

III .2.1 .Dromadaire avant l'abattage

A/Repos et diète hydrique

Il est d'usage de ne pas abattre un animal juste après arrivée aux arrivées au niveau des abattoirs. Ceci pour éviter la bactériémie de l'abattage.

En général les animaux sont arrivés le soir à l'abattoir, ils subissent un repos et diète hydrique, jusqu'aux environs de 4h du matin, soit 6h de repos en moyenne.

B/Inspection ante-mortem

L'inspection ante-mortem est rarement faite, en raison de l'absence du vétérinaire inspecteur le soir à l'arrivée des animaux.

III .2.2.Abattage proprement dit

Amenée et contention

La conduite de dromadaire au poste d'abattage consiste à mettre cet animal en position baraquée

Pour baraquer le dromadaire :

L'opérateur invite l'animal à se mettre sur son sternum en répétant plusieurs fois (touche)

Signification (assis) tout en tirant sur la tête de l'animal vers le bas. Certains sujets nécessitent des petits coups au niveau du tibia, pour se résilier à se baraquer .Dans la majorité des cas les dromadaires sont baraqués par différents méthodes de contention ;

-Operateur baisse la tête du dromadaire qui se met sur les genoux, en fléchissant les membres postérieurs et se met en position baraquée.

-Une fois le dromadaire en position baraquée, une corde est nouée au tour des membres antérieurs et postérieurs pour assurer une contention de l'animal l'empêchant de se relever.

Saignée

C'est la plus délicate des opérations. Pour la saignée, le dromadaire est mis en position sterno-abdominale, orienté vers la Mecque selon le rituel islamique. L'encolure est repliée le long du corps sur le flanc gauche.

La saignée consiste en une coupe franche et rapide au niveau du bas du cou joignant les deux veines jugulaires.

Les modalités d'abattage du dromadaire dans l'abattoir d'El-oued ; selon les deux méthodes d'abattage :

*la saignée qui consiste en une coupe franche et rapide au niveau du base du cou joignant les deux veines jugulaires. C'est la méthode qui pratiqué au niveau de l'abattoir d'El-oued

*NAHAAR : consiste en une ponction du couteau dans la base de cou en haut des veines jugulaires puis faire un mouvement vers le bas, joignant les deux veines jugulaires.

Habillage

C'est une opération qui nécessite un savoir-faire (pour éviter le délabrement de la peau). Contrairement à tous les ruminants de boucherie, le dépouillement du dromadaire se fait à partir de la ligne du dos. L'animal étant en position de décubitus sterno-abdominal.

Immédiatement après la saignée, on procède à l'ablation de l'ensemble de la tête et du cou par section du ligament cervical et coupe franche au niveau de la dernière vertèbre cervical. Une incision franche est pratiquée le long de la ligne dorso-lombaire et la peau est repliée vers le ventre. La région du thorax et de l'abdomen est dépouillée avant les membres.

La bosse du dos est alors entièrement retirée. Les extrémités digitées sont sectionnés et le cuir eSst arraché.

Eviscération

Après le dépouillement de la région dorsale et des régions latérales on fait la section des membres. Les organes génitaux externes sont sectionnés et la cavité abdominale est ouverte du côté droit. Les viscères abdominaux sont retirés en premier. Le diaphragme sectionné et les viscères thoraciques sont enlevés mais laissés attachés par la trachée.

La découpe de la carcasse

La carcasse du dromadaire est coupé en 9 parties :

Le collier, les épaules, régions dorso-thoraciques, train de cote, onglet+ queue+ gras rénales, bosse, les flanchets, région dorso-lombaire .



Photo personnelle 15,16 : d'amenée et contention de dromadaire a la salle d'abattage



Photo personnelle : 17,18 la saignée.



Photo personnelle 19 : habillage



Photo personnelle 20 : éviscération



Photo personnelle 21 : découpe de la carcasse

RESULTAST

Tableau n°2 : bilan cas de saisie d'organe durant le mois de décembre au niveau abattoir d'EL-OUED.

localisation	foie	Poumon	rumen
LESIONS			
Hydatidose	/	04	/
Corps étranger	/	/	07
cysticercose	01	/	/
Autre lésions	07	8	/
Total	07	13	07

Le tableau montre que :

- 7 cas de saisie du rumen contiennent un corps étranger
- hydatidose pulmonaire représenté par 4 cas de saisie.
- cysticercose représenté par un seul cas de saisie de foie.

Cas de saisie de la viande rouge au niveau abattoir d'EL-OUED.

- ✓ cas de saisie de 105 kg de viande rouge traumatique.
- ✓ cas de saisie de 10 kg de viande traumatique.

DISSCUSION :

Durant notre stage effectué au niveau l'abattoir d'EL - OUED au mois de décembre 2013 nous avons enregistré :

A /lésions viscérales :

- Hydatidose : 04cas de saisie enregistré pour motif de hydatidos pulmonaire.

- Cystiscrose : uniquement un seul cas de saisie de foie atteinte par cysticercose hépato -péritonéale.
- Corps étranger : 7 cas de saisie du rumen atteint par la présence du corps étranger (clou, des os, des fils métalliques, des sachets, corde.....).

Ces résultats confirment les données enregistrées par la DSV durant l'année 2013 et aussi les données biologiques qui précisent que le dromadaire est très résistant aux pathologies.

B /Lésions de la carcasse :

- La viande traumatique :
C'est la plus souvent une atteinte de la carcasse localisée consécutive à un traumatisme
(Fracture, lésions superficielles, lors mise bas dystocie).
- Les résultats obtenus durant notre stage montrent que 2 cas de saisie pour motifs de viande traumatique. (Saisie de 20 kg, et 150 kg de viande traumatique).
- Le motif viande traumatique est à l'origine de :
 - *le non respect des normes de transport.
 - *l'amenée et la contention de l'animal vers le lieu de l'abattage qui de fait souvent avec violence.

RESULTATS :

Fréquence et type des différentes lésions d'organes enregistrés durant le mois de décembre 2013 au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir d'EL-OUED.

1. BOVIN

Tableau n° 3 : bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de KHENCHAL

MOTIFS DE SAISE ORGANE	HYDADITOSE	FASCIULOSE	TBC	CYSTICERCOSE	AUTRS
FOIE	2	2,5	2	/	2
POUMON	8	/	2	/	5,5
CŒUR ET TETE	/	/	2	/	/

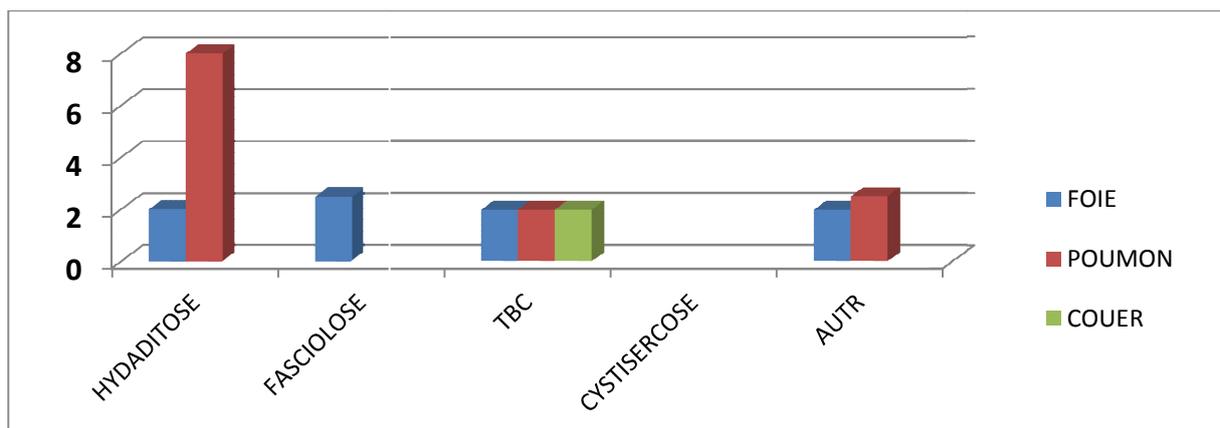


Figure 3 : cas de saisi d'organe de bovin durant le mois de decembre2013 au niveau abattoir de KHENCHELA

- La figure montre que l'hydatidose est un parasite plutôt a localisation pulmonaire (8cas de saisie) que hépatique 2 cas de saisie.
- Fasciolose represent par 3cas de saisie de foie
- 3cas de saisie de tuberculose (foie poumon cœur)

Tableau n°4 : bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de EL-OUED .

Motifs de saisie organe	hydatidose	fasciolose	TBC	cysticerose	autres	total
poumon	/	/	/	/	02	02
foie	01	/	/	/	02	03

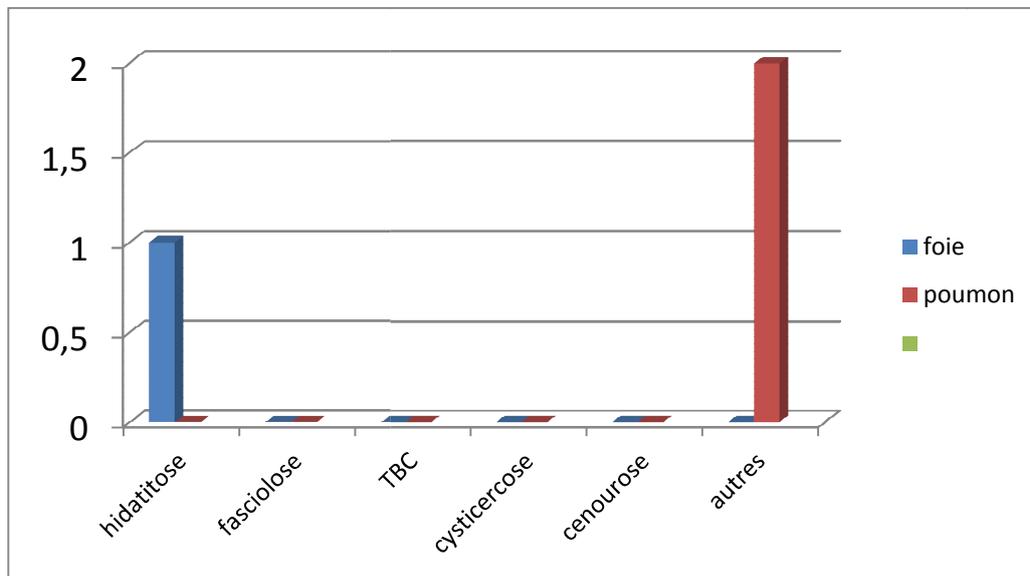


Figure 4 : cas de saisi d'organe de bovin durant le mois de decembre2013 au niveau abattoir d'EL –OUED.

- Un seul cas de saisie d'hydatidose localisé au niveau de foie
- 2cas de saisie de foie et poumons par autres lésions (abcès congestion pulmonaire ; pneumonie et emphysème pulmonaire)

2. OVIN :

Tableau n°5 : bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de kenchela

	HYDADIIYOSE	FASCIULOSE	TBC	CYSTISEERCOSE	AUTR	total
FOIE	2	/	/	/	17	19
POUMON	30	/	/	/	07	37
COEUR ET TETE	/	/	/	/	/	00

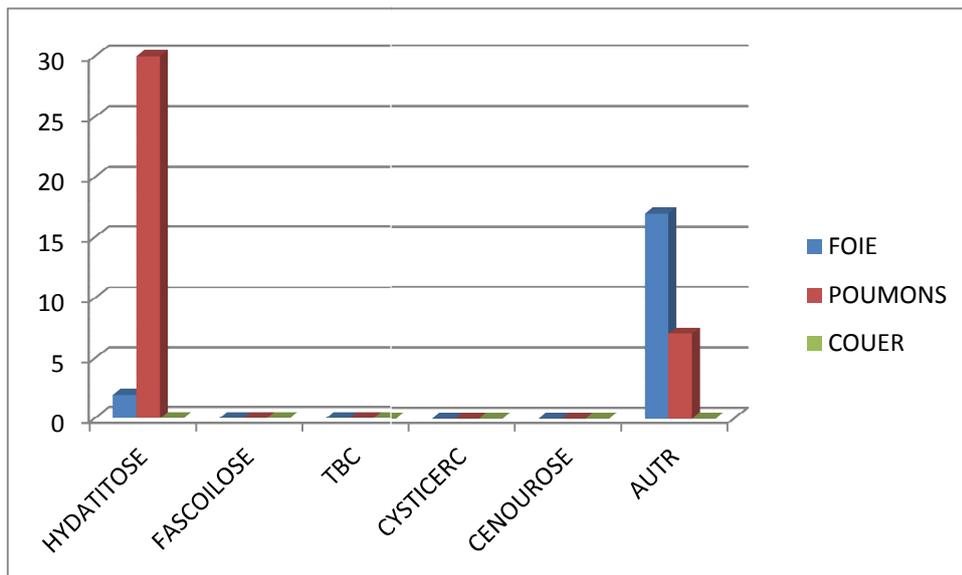


Figure 5 : cas de saisi d'organe de bovin durant le mois de decembre2013 au niveau abattoir de KHENCHELA

- Hydatidose représenté par un taux élevé au niveau des poumons (30 cas de saisie) et taux minime au niveau de foie (2cas de saisie).
- 15cas de saisie de foie par d'autres lésions (abcès,) et 7cas de poumons par d'autre lésions (congestion pulmonaire, emphysème pulmonaire.....)

Tableau n°6 : bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de EL-OUED .

Motifs de saisie organe	hydatidose	fasciolose	TBC	cysticer cose	cénurose	autres	total
poumon	04	/	/	/	/	33	37
foie	02	/	/	03	/	5	10
tête	/	/	/	/	200	/	200

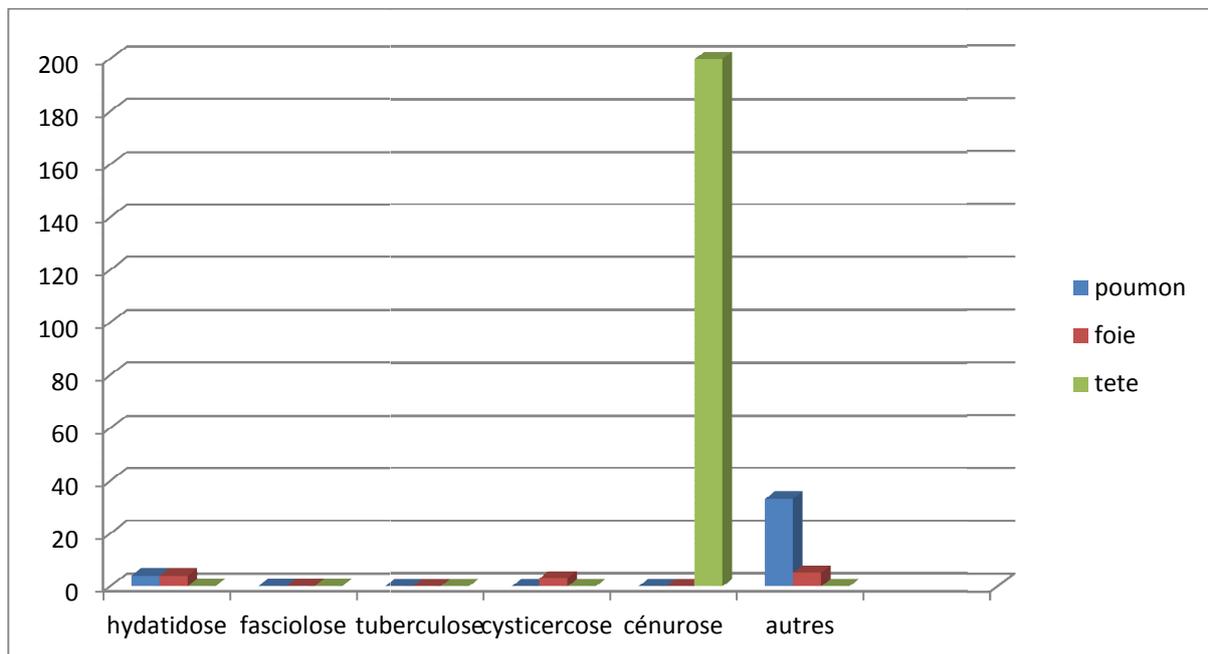


Figure 6 : cas de saisie d'organe de bovin durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir d'EL –OUED.

- Cénurose est la lésion plus fréquente avec un taux élevé de saisie de 200 tête
- Hydatidose est représentée par un taux minime au niveau de poumon 4 cas de saisie et de 2 cas de saisie au niveau de foie.
- Poumon est plus touche par d'autres lésions (abcès, congestion pulmonaire.....)

3.CAPRIN

Tableau 7 :bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de khenchela

ESPEES MOTIF DE SAIS	HYDADITOSE	FASCIIOLOSE	TBC	CYSTICERCOSE	AUTRE	total
FOIE	/	/	/	/	3	3
POUMON	/	//	/	/	/	00
COEUR	/	/	/	/	/	00

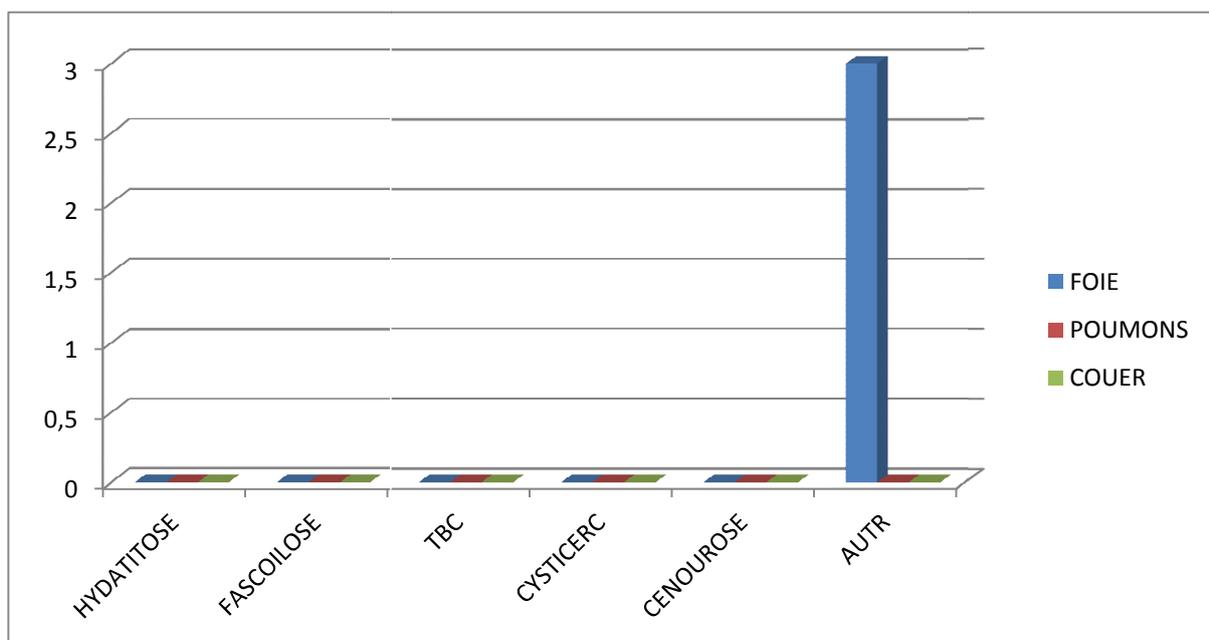


Figure 7 : cas de saisi d'organe durant le mois de decembre2013 au niveau abattoir de KHENCHELA

- Figure montre que :
 - 3cas de saisie de foie par d'autres lésions .
 - Aucun cas de saisie de poumon n'a été enregistré.

Tableau n°8 :bilan d'organe saisi enregistré durant le mois de decembre 2013 au niveau abattoir de EL-OUED .

Motifs de saisie organe	hydatidose	fasciolose	TBC	cysticer cose	autres	total
poumon	/	/	/	/	01	01
foie	/	/	/	/	01	01

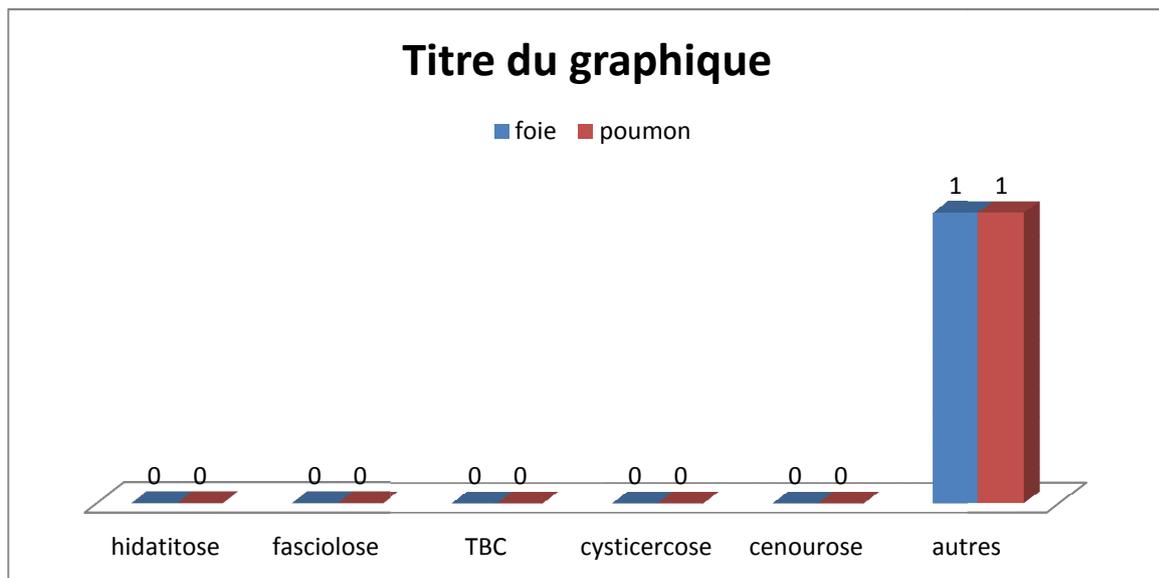


Figure 8 : cas de saisi d'organe durant le mois de decembre2013 au niveau abattoir d'EL –OUED.

- Figure montre que

-Une seul cas de saisie de foie et poumon par d'autres lésions (abcès ,congestion ,emphysème)

II : Fréquence et type des différentes lésions d'organes enregistrés durant le mois de décembre 2013 au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir d'EL-OU

Tableau n°9: Bilan de saisi de viande rouge durant le mois de décembre 2013 au niveau de abattoir de KHENCHELA et EL –OUED.

WILAYA	KHENCHELA		EL OUEDE	
MOIS	ESPECE	Motifs de saisie	ESPECE	Motifs de saisie
DECEMBRE	BOVIN	-viande bovin ictérique. (1 CAS) -viande bovin tuberculose (3 CAS) -viande bovin septicémique(CAS)	BOVIN	/
	OVIN	/	OVIN	-viande ovin ictérique -viande ovin fiévreuse
	caprin	/	caprin	/

Le tableau montre que

- Qu'au niveau d'abattoir de KHENCHELA la viande e bovine a été saisie par différentes motifs de saisie :
viande ictérique ; viande septicémique et viande tuberculeux qui est présenté par taux important 3 cas de saisie.
- 2 cas de saisie de la viande ovine a été enregistré au niveau abattoir d'EL-OUED :
 - Viande ictérique
 - Viande fiévreuse
- Aucun cas de saisie de viande caprin au niveau les deux abattoirs.

I : FREQUENCE DE CAS DE SASIE ANNUELLE D'ORGANES :

I .BOVIN

Tableau n°10 : Bilan annuelle de cas saisi d'organe au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir d'EL –OUED.

LOCALISATION	LESIONES					total
	HYDATIDOSE	FASCIULOSE	TUBERCULOSE	CYSTISERCOSE	AUTRS	
FOIE	62	37	04	/	20	123
POUMON	353	/	04	/	58	415
FOIE	04	06	/	/	11	25
POUMON	09	/	/	/	10	19

*Au niveau abattoir de **KHENCEHLA** l'hydatidose est la lésion la plus fréquente par apport autre lésions et représenté par un taux élevée de 353 cas de saisie de poumons .

-la fasciolose est représenté par 37 cas de saisie.

-4cas de saisie de tuberculose (foie et poumon) .

* Au niveau abattoir de **OUED SOUFE** l'hydatidose représenté par un taux minime de 4cas de saisie de foie ; 9cas de saisie de poumons.

II.OVIN

Tableau n°11 : Bilan annuelle de saisi d'organes au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir d'EL –OUED

-le tableau montre que :

	LOCALISATION	LESIONES						T
		HYDATIDOSE	FASCIULOSE	TBC	CYSTICERCOSE	CENUROSE	AUTRES	
KHENCHELA	FOIE	75	38	10	/	/	247	462
	POUMON	323	/	23	/	/	619	965
EL - OUED	FOIE	35	/	/	4	/	36	71
	POUMON	121	/	/	/	/	140	264
	TETE					200		200

-l'hydatidose est la lésion parasitaire la plus fréquente par un taux élevée et a localisation pulmonaire.

-38 cas de fasciolose ont enregistré au niveau l'abattoir de KHENCHLA.

-la tuberculose est représentée par 10 cas de saisie du foie et 23cas de saisie du poumon.

-4cas de saisie de cysticercose hépto-péritonéale niveau l'abattoir d'EL-oued.

-la cénurose est représenté par 200 cas de saisie de tête.

III .CAPRIN :

Tableau n°12 : Bilan annuelle de saisi d'organes au niveau abattoir de KHENCHELA et abattoir d'EL -OUED

Le tableau montre que l'hydatidose représente toujours par le taux le plus élevée parmi

	LOCALISATION	LESIONES					TOTAL
		HYDATIDOSE	FASCIULOSE	TBC	CYSTISERCOSE	AUTRS	
KHENCHELA	FOIE	12	6	/	/	28	46
	POUMON	35	/	/	/	108	143
EL -OUED	FOIE	/	/	/	/	3	03
	POUMON	2	/	/	/	12	14

l'ensemble des lésions étudié.

I. : FREQUENCE DE CAS DE SASIE ANNUELLE DE LA VIANDE ROUGE :

Tableau n°13 : bilan de cas de saisie annuelle de la viande rouge

WILAYA	KHENCHELA			EL OUED		
	BV	OV	CP	BV	OV	CP
MOTIFS DE SAISIE						
V .surmenée	03	/	/	/	/	/
V .Ictérique	01	01	/	/	1	//
V .traumatique	08	01	/	/	/	/
V .fiévreuse	09	/	/	/	1	/
V .Tuberculeux	4	/	/	/	/	/
V .œdémateuse	16	/	/	/	1	/
autres	32	09	/	/	/	/

Le tableau montre que :

*Au niveau abattoir de KHENCHELA en ordre décroissant :

- la viande œdémateuse bovine est le motif de saisie le plus élevé par un taux de 16 cas de saisie ; puis la viande fiévreuse avec 9 cas ; 8cas de viande traumatiques ,4cas de viande tuberculeux ; 3 cas de viande surmenée et seulement un cas de saisie pour la viande ictériques.

-Caprin : aucune cas de saisie enregistre

-ovin : les cas de saisie enregistrés sont :

-Un cas de saisie de viande ictériques.

-Un cas de saisie de viande traumatique.

*Au niveau abattoir d'EL –OUED :

-Aucune cas de saisie enregistré pour les bovin et caprin.

-les cas de saisie de viande ovin :

-un cas de saisie viande ictérique.

-un cas de saisie de viande fiévreuse

I. Discussion :

Le choix de notre sujet sur les lésions rencontrées chez les animaux au niveau des abattoirs en Algérie reste toujours d'activité et doit mener des plans d'action en vue de minimiser le danger que ces lésions représentent pour la santé publique ainsi pour la perte économique . Parmi les propriétés ; il est essentielle d'attirer l'attention sur le lieu d'abattage, même si au niveau conception ou fonctionnement (reste non-conforme). Les deux abattoirs de KHENCHELA et d'EL-OUED fonctionnent comme des tueries dans laquelle toutes les opérations souillantes et propres sont menées en même temps.

L'abattoir en lui-même sans vigilance des services vétérinaires peut devenir une source des dangers biologiques potentiels et une source de contamination des viandes qui sont produites.

Au niveau la présence de lésions et / ou motifs de saisie enregistré au niveau :

-l'abattoir de KHENCHELA : on constate que l'hydatidose, la fasciolose, et la tuberculose sont considérées comme des pathologies qui restent prédominantes.

-l'abattoir d'EL-OUED : les pathologies prédominantes l'hydatidose et la cénurose.

I .1.les lésions viscérales :

I.1.1.l'hydatidose :

L'hydatidose c'est une zoonose qui engendre des pertes économiques considérables soit directement par la saisie des organes infestés ou indirectement par la baisse de productivité des animaux atteints (BOUZELATA Y, BOUCHEFA W 2010).

Durant notre stage effectué au mois de décembre, nous avons enregistré :

*au niveau l'abattoir de KHENCHLA 10 cas de saisie pour l'hydatidose chez les bovins (2cas de saisie de foie, et 8 cas de saisie de poumon), 32 cas de saisie chez les ovins. (2 cas de saisie de foie et 30 cas de saisie de poumon)

*au niveau l'abattoir d'EL-OUED 1 cas de saisie pour l'hydatidose hépatique chez les bovins, 7 cas de saisie chez les ovins. (4 cas de saisie de poumon et 2 cas de saisie foie).

*Aucune cas de saisie chez les caprines au niveau les deux abattoirs.

Ceci est probablement du au nombre réduit des caprins abattus, ainsi que les caprins sont moins sensible a l'hydatidose que les ovins.

Ces données expliqueraient en raison de plusieurs facteurs :

- Association chien/ mouton au niveau des élevages (bovin-ovin).

- Abattage clandestins des bovins et distribution des abats éventuellement infestées aux carnivores.
- L'accès libre des chiens dans les exploitations et dans les abattoirs.
- Insuffisance de sensibilisation de la population, limitée uniquement aux fêtes religieuses.

Ces résultats confirment les données enregistrées par la DSV, Durant l'année 2013 et les données collectées par (BOUZATA Y, BOUCHEFFA W, 2010). mais aussi les données biologiques qui précisant que chez les bovins la localisation $\frac{3}{4}$ au niveau du poumon et $\frac{1}{4}$ au niveau du foie (DOMENTPIRRE, 2003).

I.1.2. Fasciolose :

La fasciolose est une helminthiase du foie due à *fasciola hepatica* commune à de nombreux mammifère y compris l'homme et touchant essentiellement les ruminants.

Son importance est médicale lors d'infestation massive, et économique du fait de retard de croissance des animaux, baisse de production laitière, infertilité des vaches, saisie des organes parasités, et hygiéniques car c'est une zoonose.

Les résultats obtenus au cours de notre stage montrent que :

- Au niveau l'abattoir de KHENCHLA :
 - *Chez les bovins 03cas de saisie et aucun cas de saisie concernant les ovins et les caprins. Par contre les données de la DSV de l'année 2013 : ont montré 37 cas de saisie de foie chez les bovins ; et 38 cas de saisie chez les ovins, avec un taux plus élevée durant la saison du printemps.
- Au niveau l'abattoir d'EL-OUED :

*Aucun cas de saisie pour les bovins, les ovins et les caprins.

- Ceci pourrait être expliqué par le fait que notre stage a été effectué durant l'hiver ; et selon les données de DSV de l'année 2013 ; ont montré 6 cas de saisie de foie de bovin et 6cas de saisie chez les caprin.

*plusieurs facteurs pourraient être à l'origine de ces résultats :

- L'augmentation du nombre d'élevage extensifs dans lesquels les animaux sont moins contrôlés et beaucoup plus exposés aux infestations parasitaires.

- Le type de produit de déparasitage, et le moment des traitements sont parfois mal choisis dans le cadre de la lutte contre l'infestation par *fasciola hepatica* .
- Les difficultés de la lutte contre la limnée (hôte intermédiaire)

D'après les données recueillies par (HAFHOUF A et TAHI N, 2003), le nombre de cas diminue d'année en année (de 1990 à 2002).

I.1.3.: TUBERCULOSE

C'est une maladie infectieuse contagieuse continue à poser de sérieux problèmes sanitaires et économique, notamment dans les pays en voie de développement à cause des différents facteurs prédisposant et favorisant sa persistance et sa propagation rapide dans les cheptels ainsi que les êtres humains (MENNAA A ; MATOUK K, 2006)

Les résultats obtenus durant notre stage montrent que :

*Au niveau l'abattoir de KHENCHELA ; 2 cas de tuberculose avec saisie du poumon et de cœur et de la tête et 2 cas de tuberculose hépatique avec saisie du foie ont été observés.

*Au niveau l'abattoir de EL-oued aucun cas de saisie n'été enregistré.

I.1.4 .Cysticercose :

Au niveau abattoir de KHENCHELA, aucune cas de saisie enregistré concernant les ovins durant le mois de décembre.

Par contre, au niveau abattoir d'EL-OUED, nous avons enregistré Chez les ovins ; 3 cas de saisie du foie atteint par cysticercose hépato-péritonéale.

Ces résultats s'expliqueraient par :

*L'association chien /mouton dans les élevages ovins.

*L'abattage clandestin et la distribution des abats éventuellement infestés aux carnivores.

I.1.5 .La cénurose cérébrospinale (tournis)

La cénurose du mouton est occasionnée par des coenurus cérébralis, larve de *tænia multiceps* du chien.

Au niveau l'abattoir de KHENCHLA aucun cas de saisie n'a été enregistré durant le mois décembre 2013. Par contre au niveau l'abattoir d'EL-OUED 200 cas de saisie total de la tête concerne les ovins.

II .Lésions observées sur les carcasses

II .1. Lésions de tuberculose :

Comme pour les viscères, nos résultats enregistrés durant le mois de décembre 2013 montrent que : au niveau de l'abattoir de KHENCHLA 2 cas de saisie de carcasse atteintes par la tuberculose par contre aucun cas de saisie n'a été enregistré au niveau l'abattoir d'EL-OUED. Ceci pourrait être expliqué par le fait que plusieurs facteurs :

- *la déclaration des animaux tuberculeux abattus aux services vétérinaires n'est pas suivie par l'enquête épidémiologique obligatoire, c'est-à-dire la recherche des foyers infectés à cause entre autres motifs, de l'absence d'identification du cheptel (exemple : tatouage).

- *le non déclaration de cas d'animaux tuberculeux aux services vétérinaires, suite à l'insuffisance des mesures d'indemnisation des éleveurs.

- * la prophylaxie sanitaire est basée uniquement sur la tuberculination, l'élevage extensif échappe donc à ce dépistage.

- *enfin l'impact économique de la tuberculose bovine mal étudié : ressources limitées, infrastructure inadéquate, laboratoires pauvrement équipés, personnel formé en nombre insuffisant.

II.2.Les viandes ictériques :

Ce sont des viandes coloration jaune due à l'accumulation de bilirubine provenant de la dégradation de porphyrine de l'hémoglobine, d'origine le plus souvent parasitaire (piroplasmose, distomatose), bactérienne (entérostomie), ou mécanique (compression par une tumeur ou un abcès). L'ictère est un motif de saisie totale décelable à l'inspection et post mortem.

Nous constatons d'après les résultats obtenus dans notre stage, au niveau l'abattoir de KHENCHLA qu'un cas de saisie de viande bovine et un cas de saisie de viande ovine au niveau de l'abattoir d'EL-OUED.

Ces résultats pourraient s'expliquer par :

- *l'augmentation du nombre d'élevages extensifs qui favorisent l'exposition des animaux aux infestations parasitaires.

- *l'insuffisance des mesures de prophylaxie contre les maladies bactériennes et parasitaires

II.3.La viande septicémique :

Les viandes septicémiques sont l'origine d'une infection généralisée provoquée par le développement des germes pathogènes dans le sang, leur dissémination dans l'organisme et l'action des toxines qu'ils produisent.

Nous constatons d'après les résultats obtenus durant le mois de décembre au niveau l'abattoir de KHENCHELA, uniquement cas de saisie de viande septicémique d'espèce bovine. Et aucun cas n'a été enregistré au niveau l'abattoir d'EL -OUED.

Il y a plusieurs facteurs qui favorisent l'apparition de ce type de viande :

- Le non respect du temps de repos des bêtes après leur arrivée a l'abattoir (pendant un temps de 24 heures).
- La mise a mort se fait après plusieurs coups de couteau intermittent.
- L'inspection ante mortem n'est pas faite sur l'ensembles des animaux destinés a l'abattage, donc des animaux en état de souffrance organique ou d'excitation sont abattus et présentent le risque d'essaimage bactérien et bactériémie.

II.4. La viande fiévreuse

Les viandes fiévreuses sont des myopathies à forme dégénératives avec un PH anormalement bas.

Nous constatons d'après les résultats obtenus dans notre stage durant le mois de décembre qu'au niveau abattoir de KHENCHELA un cas de saisie de viande bovine Alors que au niveau abattoir de EL-OUED cas de saisie de viande ovin.

CONCLUSION ET RECOMENDATION

Le contrôle de la viande au niveau de l'abattoir est un passage obligatoire pour obtenir une denrée alimentaire saine et propre a la consommation et de valeur marchande .Cette étape indispensable rend le rôle du vétérinaire inspecteur plus dur ,car en plus du fait de dépister les maladies transmissibles a l'homme et a l'animal, il doit décider si une denrée est saine et propre ou non a la consommation humaine afin d'éviter tout risque de toxi infection alimentaire .

Le vétérinaire joue un rôle de surveillance des conditions de préparation et d'hygiène pour garantir en plus de la salubrité ,la qualité d'hygiène et la préparation des viande pour éviter les contamination secondaire par l'environnement (matériel , milieu, animaux ...)ainsi que par les manipulation humains.

Les résultats de cette étude nous a permis de constater que les zoonoses majeures, représentées par l'hydatidose, la fasciolose, la tuberculose demeurent des motifs fréquents de saisie engendrant des risque sérieux pour lala santé publique et de graves préjudices économique.

Les autres motifs de saisie sont les viande traumatique, les viandes septicémique, les viande cadavérique, viandeictérique, viande surmenée, viande fiévreuse, viande hémorragique.

Les résultats obtenus montrent la nécessité la prévention de l'apparition de ces maladies
Notre étude montre a travers les différents étapes que le secteur mérite d'être sérieusement pris en charge au niveau sanitaire. Par la présence des vétérinaires .

Référence bibliographiques

1-HAFOUFA, TAHIN 2003 ; les principaux motifs à l'origine de saisie chez les bovins au niveau l'abattoir d'Alger. Thèse de P.F.E Ecole Nationale Vétérinaire page 103.

2-CRAPLET.C, 1996 : la viande de bovins TOM VIII. Vigot Frère éditeur, paris 6° édition page 486.

3-MARTIAL MARGUET. Maladies des bovins. Édition France agricole, 4ème édition page 84,126.

4-cours Ecole Nationale Vétérinaire Lyon, <http://www.google.com/hi> consulté 16-02-2013.

5-<http://www.dpd.cdc.gov/pdx>.

6-EUZEBY J. ; 1998 : Les parasites des viandes- épidémiologie, physiopathologie, incidences zoonotiques.

7-BUSSIASJ. Et CHERMETTE .1988 : abrégé de parasitologie vétérinaire.

Fascicule : helminthologie. Service de parasitologie de l'école nationale vétérinaire d'Alfort(ENVL).

8-JENNE BRUGERE-PICOUX .maladies des moutons 2ème édition 2004page 94.

9-[Index of./th-multimédia/ovin/mouton/img/cénurose](http://www.th-multimédia.ovin/mouton/img/cénurose).

10-BENFREDJ K; BOUFENOUCHE A; TAHER-DJOUDI H. 2012: Etude des lésions dominants chez les bovins et les ovins au niveau de l'abattoir d'El-Harrach.

11-GUIDE DE L'ELVAGE DU DROMADAIRE.

12-DrHAMDI TAHA MOSSADAK : les cours d'H.I.D.O.A. ENSV. ALGER

13-Dr lBENDEDDOUCHE B : les cours d'H.I.D.AOA. ENSV. ALGER

14-Pr-AISSI. M : cours parasitologie 2006 .ENSV.ALGER

Résumé

Cette étude fait ressortir d'abord le rôle important joué par les abattoirs dans le circuit de distribution, de commercialisation et consommation des viandes,

Elle fait ressortir aussi le rôle important de l'inspection sanitaire au niveau de ces établissements classés.

Notre étude montre que de nombreuses pathologies pouvant être transmises à l'homme existent avec des fréquences élevées telles que l'hydatidose, la cysticercose et la fasciolose et la tuberculose.

L'amélioration des structures, des conditions et pratiques d'abattage permettrait d'améliorer le travail du vétérinaire inspecteur et par la même diminuer le risque de transmission des maladies à l'homme, de même, une analyse des données collectées permettrait d'établir des plans d'actions pour diminuer les pathologies qui prédominent.

Summary :

This study initially emphasizes the significant role played by the slaughter-houses in the consumption and distribution, marketing system of meats. It emphasizes also the significant role of the medical inspection of the veterinary surgeon at the level of these (classified) establishments.

Our study shows that many pathologies being able to be transmitted to man exist with raised frequencies such as hydatidose and tuberculose, cysticercose, fasciolose.

The improvement of the structures and the conditions of veterinary surgeon inspector and by the same one allow to decrease the risk of transition of the diseases to the man.

الخلاصة

ان هذه الدراسة تتناول في البداية الدور المهم الذي تلعبه المذابح في مجال توزيع و تسويق و استهلاك اللحوم الحمراء . و تتناول ايضا الدور المهم الذي تلعبه الرقابة الصحية البيطرية في هذه المذابح.

ان هذه الدراسة تبين كذلك ان العديد من الامراض المتنتقلة كمرض الكيس المائو والسيسيتيساركووزو الفاسيولوز و السل . ومنه نخلص الى تحسين هياكل و شروط الذبح تمكنا من تحسين وظيفة المصالح البيطرية وبالتالي تقليل خطر الامراض المنتقلة الى الانسان.

